

CR de l'audience accordée au SNES-FSU par l'inspection générale de philosophie (le 15-11-17).

Présents : Mme Souâd Ayada (doyenne du groupe de philosophie de l'IGEN au moment de l'audience), MM. Paul Mathias et Frank Burbage (IGEN), Mme Sandrine Charrier (secrétaire nationale secteur contenus), M. Jean-François Dejours (responsable du groupe philosophie).

I – Le premier point abordé porte sur les conditions de travail des professeurs de philosophie : évolution des effectifs, création de postes, calendrier du baccalauréat.

La délégation du SNES rappelle, tout d'abord, les nombreux facteurs qui, depuis le tournant des années 2000, contribuent à une dégradation constante des conditions de travail des professeurs de philosophie :

- constat inquiétant d'un divorce croissant entre l'évolution du nombre des élèves dans les classes de philosophie depuis la rentrée 2000 et le nombre de professeurs de philosophie dans l'enseignement public (à la rentrée 2016, il manquait selon notre estimation environ 480 postes dans le public, soit - à taux d'encadrement égal - un professeur sur dix).
- depuis 2012, s'ajoutent à cela les effets de la réforme Chatel (diminution de l'horaire de philosophie en S, fin de l'obligation des dédoublements en séries technologiques, augmentation du nombre de classes et d'élèves dans le service des enseignants)
- s'ensuit mécaniquement une dégradation des conditions de correction du baccalauréat (nombre de copies, calendrier du bac), particulièrement sensible depuis les sessions 2015 et suivantes.
- explosion du nombre de contractuels (passant dans le public de 1.2 % en 2000 à 7.1 % en 2016, alors que la moyenne dans les enseignements généraux est inférieure à 5%. Sources RERS).

Nos questions :

- 1) Après la réouverture *in extremis* du CAPES interne (sans commune mesure néanmoins avec les 7,1 % de non-titulaires), les créations de postes aux concours externes 2018 seront-elles à la hauteur des évolutions démographiques ?
- 2) Concernant les dédoublements en séries technologiques, peut-on compter sur l'aide de l'inspection générale pour rendre plus contraignante la consigne ministérielle du 15-01-15 (préconisant des cours à effectifs réduits dans les séries technologiques, selon le dispositif Chatel) ?
- 3) Peut-on compter sur une intervention de l'inspection générale sur le calendrier du baccalauréat 2018 (en faveur de l'avancement de la date de l'écrit au 11 juin par exemple) ?

Les réponses :

- 1) L'inspection générale est bien informée de la situation créée par la suppression des dédoublements en séries technologiques, instaurés avec bon sens au milieu des années 90.
- 2) L'inspection générale se dit également sensible à la question du calendrier du baccalauréat et fera son possible.
- 3) Sans entrer dans le détail de chiffres encore confidentiels, une baisse de 15 à 20 % des postes proposés aux concours de l'agrégation et du capes 2018 serait à craindre ! Stupeur de notre part...

II- Le second point abordé concerne les réformes en cours (baccalauréat, lycée) et les perspectives pour l'enseignement de la philosophie.

- La délégation du SNES évoque rapidement les nouveaux sujets destinés à la série STHR pour la session du baccalauréat 2018, tout en saluant l'initiative. Mais si le constat est unanime pour reconnaître que le *statu quo* est intenable, nous souhaiterions que le nouveau dispositif fasse l'objet

d'une évaluation à laquelle la profession serait largement associée. Le processus engagé doit selon nous, tenir compte des critiques et des propositions qui remonteront du terrain.

- Mais l'enjeu des réformes en cours nous amène très vite à aborder les points suivants.

Nos questions et préoccupations :

- 1) Quel avenir pour les séries dans le cadre d'un lycée modulaire ?
- 2) Quel avenir pour l'examen terminal auquel le SNES-FSU est attaché ?
- 3) Quelle serait l'évolution de l'horaire de l'enseignement de la philosophie, alors que le nombre de postes est en baisse et que la perspective d'une semestrialisation pourrait signifier une baisse annuelle de l'horaire dédié à cet enseignement (en effet, 4h obligatoire sur un semestre, ramènerait à 2h l'horaire annuel de philosophie...)?
- 4) Envisagerait-on un enseignement de la philosophie en 1ere (comme le SNES-FSU le demande en L) ?
- 5) Enfin, où en est l'inspection relativement à l'enseignement de la philosophie en lycée professionnel (sachant que le SNES-FSU est favorable à la démocratisation de l'enseignement de la philosophie et que par ailleurs, les expériences passées ou en cours dans ce domaine, concernent des collègues ayant passé les concours de l'enseignement général et non le CAPLP impliquant une bivalence) ?

Les réponses :

- La doyenne nous rappelle son devoir de réserve, étant membre de la mission Mathiot.

- 1) On nous assure néanmoins que la disparition totale des séries n'est pas à l'ordre du jour (sur le modèle anglais par exemple).
- 2) La réduction du nombre d'épreuves finales est assumée par nos interlocuteurs, en référence notamment au rapport de l'IGEN de 2011 (« propositions pour une évolution du baccalauréat » auquel participaient Paul Mathias, notre interlocuteur, ainsi que Stéphane Kesler membre de la mission Mathiot).

Nous redirons à cette occasion, nos inquiétudes face à un recours accru au contrôle continu, fauteur de discriminations géographiques et sociales selon nous. Nous disons également notre inquiétude sur l'effet récurrent que pourrait avoir, sur l'enseignement des disciplines concernées, la disparition de l'évaluation terminale.

L'inspection nous confirme le maintien d'une épreuve terminale de philosophie comme étant l'une des hypothèses avancées par le ministre du nouveau bac 2021 (ainsi qu'un grand oral à l'italienne). Le SNES-FSU s'interroge néanmoins sur la place de choix qui semble être réservée à la philosophie, au regard de l'évolution inquiétante des créations de postes aux concours...

- 3) La semestrialisation n'est pas la seule piste envisagée. Quant au nombre insuffisant de postes aux concours, il serait - selon la direction des ressources humaines du ministère - le fait d'une sous-évaluation du nombre de départs à la retraite.

Nous nous étonnons que cette information élémentaire ne soit pas entre les mains de notre employeur.

- 4) Le principe de l'enseignement de la philosophie en classe de première est défendu par l'inspection, sur la base de l'« appel à projet » - BO <http://www.education.gouv.fr/cid55161/page.html>. Dans l'hypothèse d'une réforme du lycée le groupe de philosophie considère que cette possibilité doit être maintenue, mais avec quels moyens ?
- 5) S'agissant des lycées professionnels, Paul Mathias nous fait part de l'expérience qui se déroule actuellement dans l'académie de Toulouse, à l'initiative de la Rectrice et avec le soutien de l'IGEN. Cette expérience basée sur le volontariat sollicite à nouveau des professeurs de philosophie issus des lycées d'enseignement général. Elle se fait sous la double condition d'une liberté pédagogique (impliquant le choix d'un objet d'étude auquel est affecté un bloc horaire de 10 à 20h) et d'une

véritable démarche philosophique (en rupture assumée avec une approche type « discussion à visée philosophique » préconisés par des groupes de spécialité étrangers à la philosophie).

Nous convenons ensemble que cet enseignement suppose une grande maîtrise disciplinaire ainsi que de gros moyens budgétaires. Mais si l'enseignement de la philosophie en lycée professionnel a le soutien du SNUEP-FSU et qu'il va dans le sens d'une démocratisation de la philosophie souhaitée par le SNES-FSU, nous soulignons qu'aujourd'hui, l'urgence syndicale est de la défendre dans les séries technologiques où elle est menacée depuis la mise en place de la réforme Chatel.

Nous remercions nos interlocuteurs pour le temps qu'ils nous ont accordé.